

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 7/2021

Le retour très attendu du soleil et de températures de saison a enfin permis d'effectuer de nombreux travaux dans les champs. De manière générale et malgré un mois de mai frais et humide, les cultures se présentent bien.

BLÉ D'AUTOMNE

Stade : dernière feuille étalée à épiaison (CD 39 à 55).

État sanitaire : les maladies fongiques du feuillage sont bien présentes, notamment la septoriose, mais avant tout sur les feuilles du bas. La bise qui a rapidement séché les feuilles limite son développement. L'oïdium et parfois la rouille jaune sont observés. Les cultures sont à contrôler dans l'optique d'une éventuelle intervention, si elle n'a pas déjà été réalisée.

Dès le stade 37, le seuil d'intervention pour la septoriose est de 20% des F4 atteintes.

Voir aussi www.frij.ch → Conseil → Station phytosanitaire → [Céréales](#)

Fusariose : le risque d'attaque sur épi est important si le précédent est un maïs (surtout grain) et si les résidus de récolte n'ont pas été incorporés. Il est également influencé par la variété et les conditions météorologiques (temps chaud et humide pendant la floraison). C'est ce dernier facteur qui a le plus d'influence.

→ Voir le site www.fusaproq.ch (qui offre la possibilité d'estimer le risque)

→ Consultez aussi les fiches agridea 2.53.5-6 et 2.56 (estimation du risque fusariose).

En cas de risque d'attaque de fusariose sur épi, un traitement spécifique est possible entre début et fin floraison (CD 61-69), à l'aide des produits indiqués par la fiche agridea 2.59.1-2 (mars 2021).

→ **Prévoyez un témoin en cas de traitement**

Criocères : les œufs ainsi que les larves sont présents sur le feuillage. Le seuil d'intervention est de 2 larves par tige entre le stade dernière feuille étalée et le début de l'épiaison.

Tournesol Stade : 4 à 8 feuilles. Les cultures ne devraient plus être sensibles aux limaces. Contrôlez la qualité du désherbage, qui peut se faire de manière mécanique dans cette culture.

BETTERAVE

Stade : 4 à 10 feuilles.

Désherbage : contrôlez la situation du point de vue des mauvaises herbes. Voir notamment le dernier bulletin phytosanitaire.

Ravageurs : contrôlez l'activité des **limaces** jusqu'au stade 4 à 6 feuilles.

Les **pucerons noirs** sont présents. Les cultures peuvent être sensibles jusqu'au stade 10 feuilles et sont à surveiller. Les seuils d'intervention, rarement atteints jusqu'ici, sont :

Stade 4 feuilles : 50% de plantes attaquées

Stade 6-10 feuilles : 80% de plantes attaquées et peu d'auxiliaires présents.

Les produits préservant les auxiliaires (qui apparaissent actuellement), peuvent souvent rétablir un équilibre. En cas d'intervention, préférer à cet effet les produits à base de pirimicarbe (admis en PER, après dépassement du seuil d'intervention). Les insecticides ne sont cependant pas admis par le label PI, ni par la mesure M4 des contributions à l'efficacité des ressources (CER).

Maladies : quelques taches de bactériose sont apparues mais la lutte contre cette maladie n'est pas nécessaire. À ne pas confondre avec la cercosporiose, qui apparaît plus tard.

Jaunisse virale : les **pucerons verts** sont présents, mais toujours en faible quantité. Pour rappel, des autorisations régionales sont en vigueur pour l'Ajoie et la Vallée de Delémont.

Rappel : laisser un **témoin** de minimum 10 m x 10 m (même témoin pour chaque intervention).

Malgré la lutte contre les pucerons verts, il n'est pas possible de garantir une parcelle indemne de jaunisse virale. Veillez à respecter les engagements pris lors des inscriptions aux différents programmes fédéraux ou cantonaux.

Pois Stade : 8 à 10 feuilles pour les pois de printemps. La situation sanitaire est bonne, et le printemps froid a profité à cette culture. La tordeuse a débuté son vol, mais ce ravageur n'est pas un problème dans notre région.

Surfaces de promotion de la biodiversité

Contrôlez ces surfaces du point de vue des mauvaises herbes (vivaces, plantes invasives) et intervenez si nécessaire, plante par plante.

Pomme de terre **Stade** : levée à fanes se touchant sur les lignes pour les plus avancées.

Mildiou : la situation est la suivante :

- Les conditions météorologiques ont été favorables à la maladie et aux contaminations.
 - Trois foyers primaires ont été signalés dans le canton de Zürich.
- La situation réactualisée peut être consultée sur le site de Phytopré : www.phytopre.ch (également en version smartphone).
- Le risque est pour le moment présent, mais modéré pour notre région.
- Vérifier la sensibilité des variétés sur la fiche agridea 4.21 et prévoyez une intervention, en fonction de l'évolution de la situation, sur les variétés les plus sensibles, dès que les fanes se touchent sur la ligne.

Agriculture biologique : en cas de risque, utilisez du Cuivre, en commençant avec des doses limitées et en tenant compte de la dose totale de maximum 4 kg/ha de Cuivre par an. Voir aussi les fiches agridea 4.53 et 4.54 (mars 2021).

Pommes de terre primeur : appliquez un fongicide pénétrant ou translaminaire dès le retrait des films protecteurs, puis maintenez la protection fongicide jusqu'à 2 semaines avant la récolte (ou 1 semaine pour certains produits).

→ **Contrôlez régulièrement vos cultures.**
Merci de nous avisez en cas d'attaque !

Doryphore : les premiers adultes ont été aperçus. La lutte éventuelle se pratique sur les jeunes larves. Contrôlez vos cultures.

Herbages La barbarée commune, le bunias d'Orient et le sisymbre officinal sont observés principalement sur pâturages. Le meilleur moyen de lutte contre ces plantes envahissantes est l'arrachage avant la formation des graines. La fauche régulière freine également leur développement.

Maïs **Stade** : semis à cinq feuilles.

Limaces : contrôlez l'activité des limaces pour les cultures fraîchement semées, mais n'intervenez que si nécessaire, en évitant toute application systématique d'appâts molluscicides.

Désherbage : le choix de l'herbicide se fait en fonction de la flore à combattre et du stade de la culture. Pensez au désherbage mécanique, qui se prête bien à cette culture.

Voir le dernier bulletin phytosanitaire et notre site internet www.frij.ch → Conseil → Station phytosanitaire → Maïs → [Désherbage](#)

Station phytosanitaire cantonale

P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA